

AFFAIRE N° 22. - Contrat d'honoraires à passer avec Monsieur PARASKEVO-
POULOS, Architecte, pour l'étude et la surveillance des travaux de construction
de 2 classes économiques au Bois de Néfles.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir m'autoriser à passer avec Monsieur PARASKEVOPOULOS, architecte, un contrat d'honoraires pour l'étude et la surveillance des travaux de construction de 2 classes économiques au Bois de Néfles.

Ces deux classes, inscrites sur la liste d'urgence de 1969, se sont révélées indispensables en raison de l'accroissement de la population scolaire dans ce secteur.

Les honoraires de Monsieur PARASKEVOPOULOS seront inscrits au Chapitre 903, Article 2302-01 du Budget Supplémentaire de 1969.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.